

DELIBERATION N° 166/77 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE D'EXPANSION DE LUDRES

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, comme chaque année, le Comité d'Expansion de LUDRES a organisé la journée du Sang sur la Commune.

Il importe que la Commune participe aux frais de cette journée et verse une subvention exceptionnelle de 450 F 00 au Comité d'Expansion.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- une subvention exceptionnelle de 450 F 00 sera versée au Comité d'Expansion de LUDRES,
- La dépense sera inscrite au budget primitif 1978.